

La Bernerie en Retz



Meilleurs Vœux





Nous voici donc au terme d'une année 2015 marquée par des événements tragiques qui nous ont rappelé la fragilité de notre démocratie, des événements qui renforcent notre attachement aux valeurs de la République: la liberté, l'égalité et la fraternité. Les Berneriennes et les Berneriers ont rendu hommage aux victimes et témoigné leur soutien à leurs familles lors des différents moments de recueillement organisés sur la commune. Je ne doute pas, qu'uni notre pays fera face et vaincra la barbarie.

Dans un contexte général de tension entre l'Etat et les collectivités locales, les communes sont mises fortement à contribution pour redresser les comptes publics. Concrètement, la commune de La Bernerie voit ses dotations versées par l'Etat diminuer chaque année de 2014 à 2017. Cette réduction drastique de nos finances représente plus de la moitié de notre épargne nette. Clairement, c'est 1 300 000 € en moins de dotation sur le mandat. Par ailleurs, la réforme de la DGF annoncée puis reportée peut avoir des conséquences importantes. Dans ce contexte d'instabilité et de manque de visibilité la plus grande prudence s'impose. Les mesures d'économies engagées sur les frais de fonctionnement commencent

à porter leurs fruits. Certains départs en retraite d'agents municipaux ne seront pas remplacés. L'économie réelle réalisée sur l'extinction de l'éclairage public de minuit à six heures le matin en dehors du bourg sera calculée en mars 2016 à l'issue d'une période de 12 mois. Au regard des résultats, l'extinction en période estivale pourra être maintenue ou reconsidérée. Les contrats avec les sociétés extérieures sont renégociés à leur terme. L'enveloppe globale des subventions a été baissée de 3 % à périmètre constant. Tous les postes de dépenses sont regardés à la loupe. L'objectif est de maintenir les services à la population sans augmenter les impôts. Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2016 dans ce sens, se réservant d'examiner cette éventualité lors du budget supplémentaire en mars 2016 après que nous ayons eu connaissance du montant exact des baisses sur les dotations versées par l'Etat.

Dans ce contexte morose, il faut cependant relativiser. Notre commune est attractive, les investissements réalisés ces dernières années y contribuent fortement. Les nouvelles constructions, les nouveaux habitants, la fréquentation touristique, augmentent nos ressources fiscales globales et viennent compenser pour partie la diminution des dotations.

C'est ainsi qu'annoncé l'an dernier l'extension du pôle sportif, un projet très ancien et attendu par les associations sportives marque une étape importante. La halle abritant deux courts de tennis couverts est terminée. La salle omnisports saturée dispose désormais de créneaux rendus disponibles pour la pratique d'autres sports. Les vestiaires de l'ancienne salle ont été entièrement réhabilités et les abords des deux salles ont fait l'objet d'aménagements extérieurs. Cet équipement contribuera indéniablement à l'attrait touristique de la commune, au même titre que la base nautique en son temps.

La salle Bellevue, très utilisée par les associations et les particuliers, a été requalifiée avec une attention particulière sur l'isolation thermique et l'acoustique.

Au nom de l'équipe municipale, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2016.

Le Maire
Thierry DUPOUÉ

Le traditionnel discours des vœux sera diffusé dans les Echos du mois de février

Sommaire

Éditorial

P 2

La commune

P 3-11

Les associations

P 12-14

Infos pratiques

P 15

La commune

Repas de Noël

173 personnes ont répondu favorablement à l'invitation au repas des aînés qui s'est déroulé le **jeudi 3 décembre**, à la Salle des Fêtes Olivier HUREAU.

Pour les personnes n'ayant pu assister au repas, des membres du Conseil Municipal sont allés leur remettre un colis-cadeau.



*Martine DUBOIS, Vice-présidente du CCAS
M. Claude ASCOUA, doyen
M^{me} Madeleine MAUBLANC, doyenne
M. Thierry DUPOUÉ, Maire.*



Décorations réalisées par l'association Roule Ta Bille

Spectacle de Noël



Comme chaque année, la mairie a organisé le **vendredi 4 décembre** un spectacle de Noël pour les enfants de l'école.

Le spectacle présenté cette année était un conte médiéval, « Dame Marianne et le château magique » de la compagnie Dalpaz.

Dalpaz, poète venu de nulle part, doté d'un humour décapant, et d'un pouvoir... magique a su divertir et ravir les enfants en compagnie de la douce Dame Marianne. Ce spectacle mené tambour battant a enchanté petits et grands. Acteurs de cette pièce magique haute en couleurs, les enfants garderont un souvenir impérissable et joyeux du château magique !

Chacun a participé afin d'aider la princesse du royaume à retrouver sa couronne.

La Municipalité remercie le Comité des Fêtes qui a offert le goûter à chacun des enfants et fait venir le Père Noël.



La commune

Le Conseil Municipal des Enfants: en avant pour une nouvelle mandature!

Le **vendredi 16 octobre 2015**, les élèves Bernerriens de CE2, CM1 et CM2 de l'école René Guy CADOU ont élu leurs douze représentants au Conseil Municipal des Enfants. Cette année, les filles sont majoritaires, et même deux fois plus nombreuses que les garçons, mais toutes et tous ont à cœur de représenter leurs camarades et plus globalement les enfants de la commune.

Le premier conseil municipal des enfants s'est tenu le mardi 3 novembre 2015: après un goûter dans la salle des mariages et une photographie sur le perron de la mairie, les jeunes conseillers se sont dirigés de manière solennelle vers la salle du Conseil.

Thierry DUPOUÉ, Maire de la commune, a procédé à l'installation du Conseil Municipal des Enfants, puis a rappelé aux jeunes conseillers le rôle du maire, officier d'état civil et officier de police judiciaire, de ses adjoints, les compétences de la commune et l'organisation des conseils municipaux.

Jacques Prieur, conseiller délégué aux affaires scolaires, leur a alors rappelé leurs missions puis a proposé cinq thèmes d'étude : environnement, sécurité, sports et loisirs, les règles du vivre ensemble, les solidarités.

Nos jeunes conseillers ont finalement retenu les trois premiers thèmes : environnement, sécurité, sports et loisirs.

La composition des commissions est la suivante :

Environnement	Aubane OUARY	Valentine GOURDON-HUET
	Romain DANIEL	Virgile MAYRAS
Sécurité	Ange HELLOUIN	Vassily PAPIN
	Lilou CALAFAT	Amélie PIQUET-CAILLAUD
Sports et Loisirs	Jenny ROUSSET	Léna POULAIN
	Kloé BOCHNIAK-MARTIN	Romane JAMBUT



Nul doute que nos jeunes conseillers sauront travailler avec beaucoup de sérieux dans leur commission pour améliorer le cadre de vie des enfants dans la commune.

A noter que l'an prochain les élections seront ouvertes aux enfants Bernerriens qui ne sont pas scolarisés dans la commune, et qui pourront voter par procuration ou par correspondance.

La commune

Temps d'Activités Educatives

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, la municipalité a mis en place les temps d'activités éducatives après le temps scolaire de 15 h 30 à 16 h 30. Des animateurs professionnels et des intervenants des associations locales interviennent auprès des enfants de l'école René Guy CADOU afin de leur faire découvrir des activités variées.

Les T.A.E. pour les Maternelles

Cette année, les activités éducatives permettent aux enfants des classes maternelles d'explorer le Monde.

A bord de leur Transport Aéro Expulsé (TAE), ils parcourent les continents.

Après la découverte de l'Amérique du Nord en ce début d'année, ils ont pris leur envol vers l'Europe pour connaître les spécialités culinaires, les drapeaux, les habitations et la culture de différents pays de façon ludique.

Initiation aux Jeux de Ballons

Depuis l'année dernière, Yves MÉRY, entraîneur à la BOCA, intervient dans le cadre des T.A.E. pour faire découvrir aux enfants de 6 à 11 ans les jeux de ballons.

Les enfants apprécient de découvrir de nouveaux jeux collectifs et de profiter de la pelouse du Stade Louis PENSEL dès que le temps le permet.



La restauration scolaire

Chaque jour d'école de la période scolaire, à l'exception des mercredis, nos agents et les personnels de notre prestataire Restoria s'activent pour fournir à nos jeunes scolaires des repas de qualité, dans un environnement convivial.

La qualité des repas est au rendez-vous, aussi bien pour ce qui est de l'équilibre diététique des repas que pour la qualité des produits. L'éducation au goût se fait dès le plus jeune âge, et il est important de proposer aux enfants des menus variés et équilibrés.

Notre prestataire Restoria affiche des objectifs de « responsabilité sociétale de l'entreprise » (RSE) ; en cela, elle met en place une démarche globale de développement durable, aussi bien sur le volet environnemental, avec le recours à des produits biologiques et de saison, à des circuits courts d'approvisionnement, que sur le volet social, avec l'emploi de personnes handicapées au-delà des exigences légales.

Les parents d'élèves ont maintenant à leur disposition le site www.radilatoque.fr sur lequel ils peuvent consulter les menus des semaines à venir, les animations et menus à thème, les conseils pour le dîner et des informations générales d'ordre nutritionnelles, gustatives ou liées à la qualité bactériologique des aliments.



Les agents communaux (de gauche à droite) :
Nathalie CHALAS, Laurence CABARET, Catherine SALOMON,
Stéphanie LÉGO, Myriam MAISONNEUVE, Katia BACCONNAIS
et Stéphanie TESSIER.



Les personnels de Restoria (de gauche à droite) :
Christelle LEMAITRE, Valérie OUTURQUIN
et Elise WILLANDRE qui remplace actuellement Janine FONTAINE
à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

La commune

Radars Pédagogiques

Un radar pédagogique a été installé en fin d'année 2015 rue de la Noue Fleurie afin d'agir de manière préventive sur le comportement des automobilistes. Ces contrôles sont réalisés à la demande des riverains et en concertation avec la commune.



Protection des cheminements piétons, rue de Pornic

Environ 500 m de lisses bois ont été posées en novembre 2015 venant matérialiser et sécuriser les cheminements piétons de cette voirie départementale très empruntée. Ces aménagements viennent compléter les dispositifs de stationnement alternés et l'écluse mis en place avant la saison estivale 2015 sur cette même rue, axe principal d'accès et de sortie au centre-ville.



Cimetière

Dans le cadre des diverses procédures administratives en cours au cimetière, le Conseil Municipal a entériné l'intégration dans le patrimoine communal d'une douzaine de tombes présentant un intérêt historique et/ou patrimonial. Elles seront préservées et entretenues par la commune.

Par ailleurs, les travaux de reprises physiques des concessions échues et non renouvelées seront entrepris durant cette année 2016.



La commune

Avenue Louis Gautier

Le réseau des eaux pluviales de l'avenue Louis Gautier a été redimensionné selon les préconisations de notre schéma directeur d'assainissement. Les travaux ont été exécutés en novembre 2015.

Le SYDELA procédera au mois de janvier à l'effacement des réseaux aériens de cette même rue.



Salle Bellevue



Travaux Intérieurs (novembre 2015)

Les travaux de réhabilitation de la salle Bellevue se terminent. La salle sera au 22 janvier à nouveau opérationnelle et ouverte à la location.

Les accès extérieurs à cette salle ainsi qu'à la Police Municipale ont été modifiés par la création d'une rampe répondant aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Courts de tennis couverts Extension de la salle omnisports Guy PRESSENSÉ

Les opérations progressives de réception de ce nouvel équipement ainsi que la tenue de la commission département d'accessibilité et de sécurité furent menées en fin d'année 2015.

Notre club de tennis ainsi que l'école et les diverses associations vont pouvoir progressivement prendre possession des locaux dédiés à la pratique de leurs activités.

Pour rappel, les travaux ont consisté en :

- La création de deux courts de tennis couverts
- La mise à disposition de deux salles de convivialité
- L'aménagement de deux salles de rangement
- La création d'un bureau
- La réfection complète des parties vestiaires et sanitaires de la salle existante.



La commune

Recensement

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ? _____



MA COMMUNE A MOINS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement
a lieu tous
les **5** ans

MA COMMUNE A PLUS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu
tous les ans sur un échantillon
de **8%** de la population



Je suis informé
de la visite de l'agent
recenseur par courrier



Puis je reçois
sa visite

Je remplis
le questionnaire

Par internet
avec un code personnel
remis par l'agent recenseur



Validez
et c'est terminé !

Si vous ne pouvez
pas répondre en ligne, utilisez
le questionnaire papier



L'agent recenseur repasse
sur rendez-vous pour
récupérer le questionnaire

La commune

Recensement (suite)

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT



Michel PERRET
(absent le jour de la photo)



Valérie BRIAND KRÜGER (coordinatrice élu), Laure ROBIN,
Anaïs FRANCHETEAU, Hélène BICHON, Ludvine GUERIN,
Stéphane BREGEON, Martine LE COMTE



Florence HENTZIEN
(absente le jour de la photo)

La commune

Prix de l'Aménagement urbain et paysager, catégorie accessibilité



Les prix de l'aménagement urbain et paysager ont été remis le **16 novembre** à l'Espace Kléber à Paris.

La Bernerie-en-Retz a reçu le prix « Accessibilité : aménagement de la frange côtière » pour sa mise en valeur du littoral par le nouvel aménagement de la Grande Plage.

Prix du concours de la 1^{re} fleur

M. Philippe GROSVALET, Président du Département de Loire-Atlantique, Françoise HAMEON, Vice présidente du Département Loire-Atlantique déléguée au tourisme, à la mer et au littoral et Présidente du Jury Fleurs et Paysages ainsi que l'ensemble des membres du jury ont été heureux de décerner à La Bernerie-en-Retz le prix départemental 2^e catégorie du concours Fleurs et Paysages qui nous permet d'être sélectionnée en vue de l'attribution de la 1^{re} fleur, lors du concours Régional.



Communauté de Communes de Pornic informe

CAS Médical CAP VITAL Santé

Une nouvelle enseigne paramédicale dans le centre ville de Pornic, rue de Verdun.

Location-vente de matériel paramédical. Le magasin propose tous les accessoires nécessaires aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, le samedi matin et le lundi après-midi
Tél. 02 40 82 14 08

Orthopédie Médicale de Retz déménagement

L'enseigne déménage et sera désormais à Pornic (entre la crèche La Toupie et le garage Peugeot)

Location-vente de matériel paramédical.

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30 ainsi que le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
tél. 02 51 74 15 11



La commune

École René Guy CADOU

2015-2016 est l'année du sport de l'école à l'université.

A l'école René Guy CADOU, cette année, toutes les classes vont participer aux rencontres sportives proposées par l'USEP. L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré, fédération sportive scolaire, est née en 1939, au sein de la Ligue de l'Enseignement. Sous la tutelle du Ministre de l'Éducation Nationale, elle est à la fois :

- 1. Un mouvement sportif :** organisation d'activités et de rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques.
- 2. Un mouvement associatif :** développement d'activités sportives volontaires diversifiées, complémentaires de l'E.P.S. (éducation physique et sportive) en lien avec les fédérations sportives.
- 3. Un mouvement pédagogique :** concourir à la formation et au travail des enseignants, des animateurs, des équipes éducatives, des formateurs intervenant dans les cadres scolaires et périscolaires.



En 2014, l'USEP - Pays de Retz a été créée afin de proposer aux écoles publiques du secteur de se rassembler pour organiser des rencontres sportives que l'association gère financièrement. Alors, trois écoles s'étaient associées pour lancer le projet.

Pour l'année scolaire 2015-16, se sont inscrites les écoles de Bourgneuf, du Clion, des Moutiers, de Pornic, de St-Brevin, de St-Michel, de St-Viaud et bien sûr de La Bernerie.

Les plus jeunes (les élèves de cycle 1) s'entraîneront aux jeux coopératifs (s'associer pour aller plus vite, plus loin et être plus efficaces dans leurs actions). Les élèves de cycles 2 et 3 se rencontreront pour participer à des ateliers de jeux de raquettes. Ils apprendront aussi à s'orienter au Bois Roy à St-Michel.

Des rencontres départementales, organisées par l'USEP 44, encadrées par une éducatrice sportive professionnelle, complètent les rencontres de secteur : pour le cycle 1, le thème retenu est « acrobacrique » (ateliers d'équilibre, d'acrobatie et de jonglerie) ; pour le cycle 2, danses traditionnelles ; pour le cycle 3, parcours combiné (il s'agit d'une course longue avec des lancers précis, un biathlon adapté aux enfants).

Enfin, 12 classes participeront au projet « Danse en liance », projet impulsé et financé par l'OCCE et l'USEP 44 qui va permettre aux enfants d'apprendre des danses traditionnelles au son d'un accordéon diatonique, puis de créer leur propre chorégraphie.

Les élèves et les enseignants remercient l'Amicale Laïque de La Bernerie qui participe au financement de l'adhésion à l'USEP des élèves de l'école.

Pour toute demande d'informations sur l'école, vous pouvez nous contacter au :

02 40 64 69 10 ou par mail à : ce.0441529y@ac-nantes

Les associations

Biblioclub

La sélection du mois : « Ce qui ne me tue pas - Millénium 4 » de David LAGERCRANTZ

Elle est une hackeuse de génie. Une justicière impitoyable qui n'obéit qu'à ses propres lois.

Il est journaliste d'investigation. Un reporter de la vieille école, persuadé qu'on peut changer le monde avec un article. La revue Millénium, c'est toute sa vie.

Quand il apprend qu'un chercheur de pointe dans le domaine de l'intelligence artificielle détient peut-être des informations explosives sur les services de renseignements américains, Mikael Blomkvist se dit qu'il tient le scoop dont Millénium et sa carrière ont tant besoin.

Au même moment, Lisbeth Salander tente de pénétrer les serveurs de la NSA...

Dix ans après la publication en Suède du premier volet de Millénium, David Lagercrantz livre un thriller d'une actualité brûlante et signe les retrouvailles des personnages cultes créés par Stieg Larson. La saga continue.

Horaires d'ouverture du Biblioclub :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30.



Cinéma Jeanne-d'Arc

Programmation de janvier 2016

15 rue de la Mer, 02 40 64 60 92 (répondeur) - Email : association.cinemajeannedarc@sfr.fr



Ven 8

Belle et Sébastien 20 h 30

Sam 9

Belle et Sébastien 20 h 30

Dim 10

Belle et Sébastien 20 h 30

Ven 15

Le goût des merveilles 20 h 30

Sam 16

Le goût des merveilles 20 h 30

Dim 17

Snoopy et les Peanuts 15 h 00

Dim 17

Le goût des merveilles 20 h 30

Mar 19

« un après-midi au cinéma »
Un + une 15 h 00
En collaboration avec le clic gérontologique
de Pornic et les salles de cinéma de Ste
Marie et St Michel
Tarif unique : 4 €

Ven 22

Star wars 20 h 30

Sam 23

Le grand partage 20 h 30

Dim 24

Star wars 15 h 00

Dim 24

Le grand partage 20 h 30

Ven 29

Pension complète 20 h 30

Sam 30

Pension complète 20 h 30

Dim 31

Pension complète 20 h 30

La salle de cinéma est climatisée
et équipée en numérique et 3D

Tarifs :

Enfants - de 14 ans : 4 €
Enfants de 14 à 18 ans : 4,50 €
Adultes : 5,50 €
Abonnement 10 places + 1 gratuite
(5 maxi par séance) : 40 €



Les associations

MULTI'MOUV

Info tonic

MULTI'MOUV a accueilli avec plaisir son nouvel animateur, Benjamin diplômé d'Etat « Sport pour Tous », pour le cours « Tonic » **du lundi soir à 19h30**. Ce cours est mixte. Vous pouvez venir nous rejoindre !

Benjamin a pris ses fonctions le lundi 7 décembre à la salle omnisports - route des Moutiers à La Bernerie-en-Retz. Il nous fera travailler : STEP, LIA, cardio-training, renforcement musculaire, abdos.

Bienvenue à Benjamin et à vous tous, « nouveaux » et « anciens » !



Info pilate



Le succès remporté par les cours Pilates du mercredi matin nous incite à ouvrir un troisième cours le **jeudi après-midi à 15h45**.

« La méthode Pilates permet de rééquilibrer les muscles du corps, en se concentrant sur les muscles centraux qui interviennent dans l'équilibre postural, et le maintien de la colonne vertébrale. Par des exercices, on essaie de renforcer les muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus en tenant compte du rythme de la respiration lors de l'exécution des mouvements, du bon alignement de la colonne ainsi que du maintien d'une bonne posture générale ».

Ce cours s'adresse à tous - (12 personnes maximum) : hommes, femmes y compris les femmes enceintes, et les personnes ayant une petite pathologie. Le bien-être ressenti se manifeste au fur et à mesure des cours. Il est assuré par Florence, diplômée d'Etat et certifiée Pilates.

Venez essayer...

Renseignements : Association MULTI'MOUV : multimouv@gmail.com

Présidente : Marie-Dominique LUCAS : 06 63 68 21 67

Secrétaire : Colette HUGRON : 06 17 52 98 85

L'Amicale des chasseurs Berneriers

Les chenilles processionnaires de pins sont de plus en plus présentes dans notre région.

Leurs actions déclenchent des défoliations automnales et surtout printanières des pins. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous-même (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer des irritations chez les personnes et les animaux.

Les chiffres de l'opération menée par les chasseurs, le samedi 5 décembre, sont :

1411 coups de fusils, soit 38 de plus qu'en 2014,
207 nids coupés, soit 6 de plus qu'en 2014.



Les associations

Téléthon

La fédé a organisé le Téléthon.

Au jour de l'édition de ce bulletin, le résultat final n'est pas encore définitif mais le montant reversé à l'AFM sera d'environ 4171,58 €. Vous pouvez retrouver le résultat exact sur le site de la fédé : fedeassobernerie.perso.sfr.fr

Cette année, les Berneriens ne se sont pas déplacés en masse pour participer au fil rouge des 24 h de tennis non-stop, au scrabble ou au repas. Mais il faut souligner la mobilisation autour de la marche et de la dégustation d'huîtres qui se sont déroulées sous le soleil ainsi que les baptêmes de plongée qui ont ravi près de 30 personnes.

Samedi soir, nous avons terminé avec un magnifique repas dansant animé par Roberto qui, au top de sa forme, nous a fait danser jusque tard dans la nuit.

Un grand merci aux associations et aux personnes qui ont participé physiquement ou financièrement aux différentes manifestations proposées.

Encore merci à tous.

Vous avez raté cet événement, il est encore temps de faire un don pour le Téléthon de La Bernerie sur : <http://telethon-bernerie.blogs.afm-telethon.fr>

Daniel Gilet, Président de la fédération des associations Berneriennes.



L'école de danse de La Bernerie-en-Retz

prépare ses stages de danse pour les semaines à venir.

Les divers thèmes sont : Salsa, Chacha, Rock, Tango, Paso Doble, Valse, Tango Argentin et Danses en ligne.

Pour une bonne organisation, et pour être sûr d'y participer, les personnes intéressées doivent le faire savoir, dès maintenant, en téléphonant au **06 69 57 55 18** ou en laissant un mail sur la messagerie de l'Association : mixtango44@gmail.com

Concernant les cours de danse pour les ouvertures de bal de mariage, les inscriptions aux cours personnalisés se font maintenant.

Pour les **cours du soir du Mardi à 20h30** : Danses de Salon et Rock, on peut encore s'inscrire sous certaines conditions.

Renseignements également au **06 69 57 55 18**

Les cours sont dispensés par l'Association ALDC avec les Maîtres de Danse Gisèle et Pierredurock (22 ans d'expérience en Loire-Atlantique).



Les infos pratiques

Nouvelle entreprise

Le **4 janvier 2016**, j'ouvre à La Bernerie-en-Retz un **Cabinet d'expertise dans le domaine du bâtiment, de la voirie et des réseaux divers**.

Après 18 ans d'expérience dans la conduite de travaux et une formation d'Expert Judiciaire, je propose aujourd'hui mon expertise dans ces différents domaines.

Mon activité s'adresse aux particuliers, professionnels, collectivités, syndicats... qui rencontrent des problématiques tels que sinistres, malfaçons, désordres.

Je peux alors réaliser des expertises amiables, contradictoires et vous guider dans les démarches à entreprendre.

Je peux également vous apporter mon aide dans la préparation à la réception de travaux ou encore conseils techniques avant travaux.

Mon rôle d'expert amiable ou expert d'assuré intervient suite à des sinistres importants pour défendre le particulier face aux experts d'assurance.

Le but pour moi est évidemment de défendre au mieux vos intérêts.

N'hésitez pas à me contacter afin d'étudier ensemble les différentes possibilités pour résoudre vos problèmes.

Contact: Emmanuel BARBIER, 06 85 99 14 39 - info@barbler-expertise.fr



RAPPEL: La gestion des déchets

La collecte des ordures ménagères change de rythme !

Elle a lieu une fois par semaine toute l'année, exceptée l'été dans les secteurs urbanisés littoraux.

La collecte des emballages légers (bacs et sacs jaunes) est maintenue tous les 15 jours le jeudi des semaines impaires.

La collecte du verre :

Il n'y a plus de ramassage du verre en porte à porte. Les usagers gardent leurs caissettes à la maison et les amèneront une fois pleines à un point d'apport volontaire pour les vider.

La collecte des papiers: simplifions le recyclage

Les papiers ne doivent plus être mis dans les bacs jaunes, mélangés avec les emballages mais doivent être triés et déposés à part dans les colonnes d'apport volontaire dédiées aux papiers (les colonnes bleues).



Horaires de la déchèterie

Du 1^{er} octobre au 15 avril

Les lundis et mercredis de 14 h 00 à 18 h 00

Les mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 18 h 00



Les bacs noirs mobiles des ordures ménagères ont été supprimés des points de tris.

Merci de ne pas laisser vos poubelles à côté des colonnes.



La Bernerie-en-Retz
Bulletin municipal d'informations.

Directeur de la publication : Thierry Dupoué
Crédit photos : Commission communication

Impression :
Imprimerie Nouvelle Pornic ✪
Édité en 2000 exemplaires
*Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement,
avec des encres végétales.*



Mairie de La Bernerie

16 rue Georges Clemenceau - 44760 LA BERNERIE EN RETZ
Tél 02 40 82 70 56 - Fax 02 40 64 79 58
www.mairie-labernerie.fr



Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 15h00 à 17h30
Le samedi
de 9h30 à 12h00